



INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE (H/F)

AOÛT 2023



LE MÉTIER D'INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE

L'installateur en chauffage* pose, contrôle, entretient et répare des installations techniques assurant une diffusion régulière et optimale de la chaleur : pompe à chaleur, chauffage à bois, à mazout et au gaz, panneaux solaires, thermiques, etc.

Il scie, soude, brase toutes sortes de pièces pour fixer des radiateurs muraux, des surfaces rayonnantes au plafond et/ou des serpentins dans les sols.

**Par simplification la forme masculine est utilisée.*

TÂCHES

Travaux de montage

- Lecture de plans et de schémas d'exécution
- Préparation du matériel, transport et entreposage
- Participation aux séances de chantier, contact avec la clientèle ainsi qu'avec les différents corps de métier
- Montage de l'installation de chauffage : chaudière, pompe à chaleur, capteurs solaires

Travaux d'installation et de maintenance

- Pose, fixation et traitement des colonnes et conduites de distribution
- Façonnage, perçage et soudure de tuyaux en acier, cuivre ou matière synthétique
- Ajustement, fixation et raccordement des corps de chauffe : radiateurs, parois chauffantes, serpentins ou encore pose de robinetteries et vannes
- Transport et raccordement des pompes à chaleur ainsi que des sondes géothermiques
- Installation des éléments de commande et de régulation (thermostats ou sondes)
- Mise en service de l'installation en procédant aux réglages nécessaires et en vérifiant le fonctionnement des systèmes de sécurité
- Formation des utilisateurs

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Entreprise dynamique en pleine croissance
- Encadrement par des professionnels confirmés et prêts à transmettre leur savoir
- Variété des travaux
- Infrastructures modernes
- 5 semaines de vacances par année

CONTACT

Philippe Andrey Installations sanitaires et chauffage SA

Rue de l'Etang 20, CP, 1630 Bulle

+41 26 912 47 60

info@andrey-installations.ch

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Perfectionnement

L'installateur en chauffage a la possibilité de compléter sa formation avec un 2^e apprentissage comme installateur sanitaire ou continuer à se perfectionner (chef d'équipe, contremaître, etc.)

FORMATION

Durée

4 ans

Déroulement

- Pratique en entreprise (4 jours/sem.)
- Cours théoriques (1 jour/sem.)
- Cours inter-entreprises (51 jours sur 4 ans)

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée avec succès

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur en chauffage

Maturité professionnelle possible pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC

